

Séance ordinaire du 3 juillet 2017

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le lundi trois juillet deux mille dix-sept à quinze heures quarante, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Jean-Pierre Bazinet, Guy Dumoulin et Mario Fortier, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier.

Sont absents : les membres du comité exécutif Janet Jones et Robert Maranda.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général, Marie-Lise Côté, directrice générale adjointe – développement du territoire et qualité de vie, Christian Tanguay, directeur général adjoint – services administratifs, Zoé Couture, directrice du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2017-09-45

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 3 juillet 2017.

CE-2017-09-46

Approbation du procès-verbal des séances des 26 et 27 juin 2017

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 26 et 27 juin 2017.

CE-2017-09-47

Démarche d'optimisation au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures

[Document d'aide à la décision GCH-2017-045](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la nouvelle structure administrative, telle qu'elle est indiquée en annexe à la fiche de prise de décision GCH-2017-045, d'autoriser en conséquence les mouvements de main-d'œuvre requis dans le cadre de la démarche d'optimisation au Service des biens immobiliers de la Direction des infrastructures, et d'autoriser le maire et la greffière à signer la lettre d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis et un membre du personnel.

CE-2017-09-48

Lettres d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et des membres du personnel
[Document d'aide à la décision GCH-2017-046](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'autoriser le maire et la greffière à signer les lettres d'entente à intervenir avec l'Association des cadres de la Ville de Lévis, la Fraternité des policiers de Lévis inc. et des membres du personnel.

CE-2017-09-49

Présentation du Projet de règlement RV-2017-17-27 modifiant le Règlement RV-2016-16-50 établissant un programme de subventions pour l'acquisition de couches réutilisables
[Document d'aide à la décision ENV-MR-2017-005](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de présenter le Projet de règlement RV-2017-17-27 modifiant le Règlement RV-2016-16-50 établissant un programme de subvention pour l'acquisition de couches réutilisables, tel qu'indiqué en annexe à la fiche de décision ENV-MR-2017-005.

CE-2017-09-50

Renouvellement des ententes pour le programme de supplément au loyer
[Document d'aide à la décision URBA-2017-124](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de renouveler les ententes suivantes intervenues avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation de Lévis pour les unités de logement du programme de supplément au loyer :

- entente numéro 2259 jusqu'au 31 mars 2018;
- entente numéro 8453 jusqu'au 31 décembre 2020;
- entente numéro 1682 jusqu'au 31 décembre 2021;
- entente numéro 3424 jusqu'au départ des bénéficiaires.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'assurer le financement de ces ententes jusqu'à échéance dans une proportion de 10 %, de confier la gestion de ces unités de logement à l'Office municipal d'habitation de Lévis et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2017-09-51**Remerciements à monsieur Jacques Trahan pour son implication au sein des comités consultatifs d'urbanisme de la Ville**[Document d'aide à la décision URBA-2017-133](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur Jacques Trahan pour son implication au sein des différents comités consultatifs d'urbanisme de la Ville, depuis les vingt-cinq dernières années, et de souligner la qualité de sa contribution en matière d'urbanisme, d'architecture et de patrimoine.

CE-2017-09-52**Remerciements à monsieur Patrick Tavan pour son implication au sein des comités consultatifs d'urbanisme de la Ville**[Document d'aide à la décision URBA-2017-145](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de remercier monsieur Patrick Tavan pour son implication au sein des différents comités consultatifs d'urbanisme de la Ville.

CE-2017-09-53**Adoption du Règlement RV-2017-17-17 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (zone H2803, contraintes de sol, secteur Pintendre)**[Document d'aide à la décision URBA-2017-170](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-17 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-05-39.

CE-2017-09-54**Officialisation d'un odonyme pour un chemin**[Document d'aide à la décision URBA-2017-184](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer l'odonyme chemin de la Desserte à la voie correspondant au lot 2 295 768 du cadastre du Québec.

CE-2017-09-55**Adoption du Règlement RV-2017-17-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajout d'une norme spécifique en lien avec la nature des sols pour les zones H2777, H2779 et H2780, secteur Pintendre, et correction d'une erreur cléricale)**[Document d'aide à la décision URBA-2017-193](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement RV-2017-17-13 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le

lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-2017-193, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2017-05-35.

CE-2017-09-56

Acquisition du lot 2 454 228 et une partie des lots 2 285 722 et autre du cadastre du Québec (rue du Grand-Tronc, secteur Saint-Rédempteur), cession d'une servitude temporaire et confirmation relative à l'utilisation de ces lots

[Document d'aide à la décision DEV-2017-054](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'accepter la promesse de vente et cession d'une servitude temporaire de 9209-8797 Québec inc. pour le lot 2 454 228 et une partie des lots 2 285 722 et 3 621 625 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 28 594,6 mètres carrés, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2017-054, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par la Ville et de décréter l'affectation publique sur ces lots.

CE-2017-09-57

Modification à la résolution CV-2016-06-98 « Cession et annulation de servitudes d'utilité publique sur une partie du lot 3 891 267 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de logements sociaux et communautaires de la Coopérative de solidarité espace Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas) »

[Document d'aide à la décision DEV-2017-061](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de modifier la résolution CV-2016-06-98 « Cession et annulation de servitudes d'utilité publique sur une partie du lot 3 891 267 du cadastre du Québec dans le cadre du projet de logements sociaux et communautaires de la Coopérative de solidarité espace Marie-Victorin (secteur Saint-Nicolas) », par le remplacement, au premier et au deuxième alinéa, du nom « GRT habitation Lévy » par le nom « Coopérative de solidarité en habitation Espace Marie-Victorin ».

CE-2017-09-58

Financement supplémentaire de la dépense relative aux travaux de réfection et aux services professionnels pour la surveillance de la réfection de la rue Saint-Eugène (secteur Saint-Jean-Chrysostome), attribution du contrat et décret de travaux

[Document d'aide à la décision APP-2017-144](#)

Il est résolu d'autoriser le financement supplémentaire de la dépense relative aux travaux de réfection et aux services professionnels pour la surveillance de la réfection de la rue Saint-Eugène (secteur Saint-Jean-Chrysostome) au montant maximal de 478 000 \$, taxes nettes incluses, à même le règlement d'emprunt RV-2015-14-03.

Il est également résolu de recommander au conseil de la Ville d'attribuer le contrat pour la réfection de la rue Saint-Eugène (secteur Saint-Jean-Chrysostome) (appel d'offres 2017-50-34), à Construction B.M.L., division de Sintra inc., aux prix mentionnés dans sa soumission, pour une

dépense estimée à 1 695 000 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2017-09-59

Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 55.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
